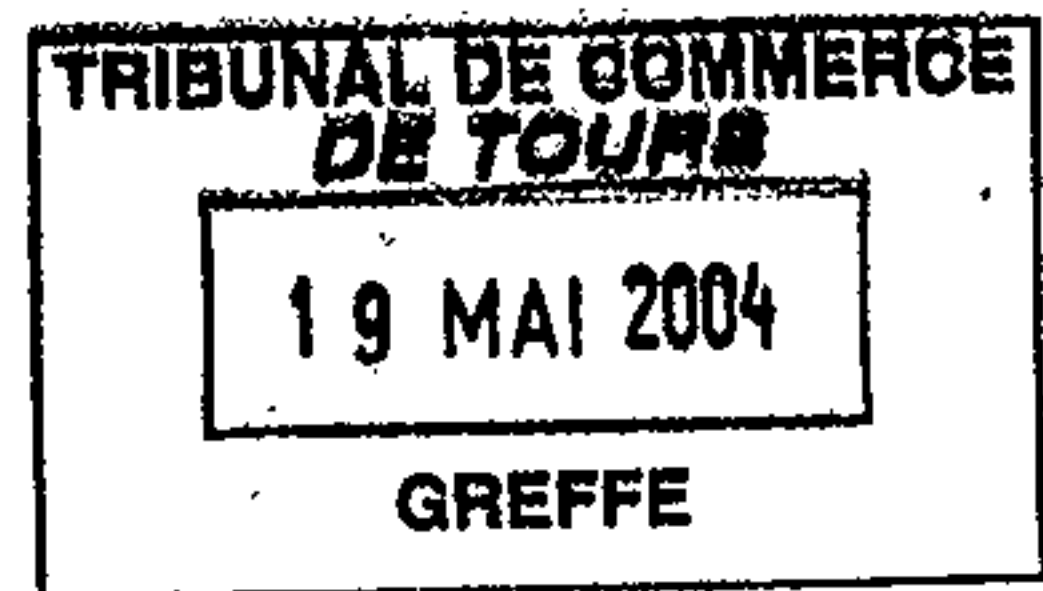


58B12



2004 - 02597

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 29 MARS 2004

Le Conseil de Surveillance s'est régulièrement réuni le 29 mars 2004, au siège social de la société, et a adopté la résolution suivante :

NOMINATION DE MONSIEUR ANDRE MAILLET, MEMBRE DU DIRECTOIRE

*« Le Conseil de Surveillance de la SAPO de la Nouvelle République du Centre-Ouest, dans sa réunion du 29 mars 2004, en conformité avec les articles L. 225-62, dernière phrase, et L. 225-63 du Code de commerce et les articles 21-1, 21-2, alinéas 1 et 3, et 21-3, alinéa 4, des statuts de la Société, nomme Monsieur André MAILLET membre du Directoire de la Société. Monsieur André MAILLET exercera sa fonction à compter du 1<sup>er</sup> mai 2004 et pendant le temps qui reste à courir jusqu'à renouvellement du Directoire. »*

Cette délibération est adoptée par 9 voix pour et 2 abstentions.

Tours, le 3 mai 2004

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jadaud", written over a horizontal line.

M. Bernard JADAUD  
Président du Conseil de Surveillance